

La Méditerranée

Espace de coopération ou Front Civilisationnel ?

Mémoire de géopolitique

Du Lieutenant-colonel Ghouila Zoubir

Dans le cadre du séminaire géopolitique :

«Les Théories Géopolitiques du 19^o Siècle »

Directeur : Philippe Conrad

Mars 2006

Sommaire

Première partie:

La Méditerranée, zone de conflits permanents

- I.1.** Les facteurs géopolitiques de conflits
- I.2 La géostratégie de la Méditerranée : facteur incontournable
 - I.2.1 La Méditerranée : un intérêt stratégique historique
 - I.2.2 Les perceptions et divergences génèrent deux logiques régionales

Deuxième partie :

La Méditerranée orientale zone de crises et de tensions

- II.1 LA Turquie
 - II.1.1. Les Rivalités territoriales un risque sécuritaire en Méditerranée orientale ?**
 - II.1.3. Nouveau front géostratégique en Méditerranée orientale (Turquie et Israël)**
- II.2 Front du refus Oriental ou Alliance potentielle rivale (l'Iran et la Syrie) ?**

Troisième partie:

La Méditerranée Occidentale, havre de coopération

- III.1 Le Maghreb et l'Europe du sud
 - III.1.2 La Méditerranée espace de coopération ou risque sécuritaire ?**
- III.2 Le partenariat euro-méditerranéen :
- III.3 Le dialogue Méditerranéen de l'OTAN :
- III.4 La Politique Européenne de Voisinage (PEV) :
- III.5 Perspectives du dialogue en Méditerranée :

Introduction

La Méditerranée est un espace sensible et représentatif de l'évolution des relations internationales. Cette région comprend le flanc sud de l'Europe, le nord de l'Afrique, et l'ouest de l'Asie

Carrefour stratégique incomparable, divisée en bassin Oriental et Occidental Cette position géographique est d'une importance considérable. Considérée comme la principale zone de tensions et d'interactions géopolitiques au niveau mondial, située sur le continent Africain, face à l'Europe, ouverte sur la Mer noire et l'Atlantique, proche des Moyens Orients. Il est tout à fait évident que cette région représente un enjeu fondamental pour l'Europe et les Etats Unis, étant donné que sa sécurité et son développement conditionnent la nature des interconnexions entre les mondes, occidental, africain et arabo-musulman. Toutefois les perceptions sécuritaires de cet ensemble sont à rechercher par l'Occident, pour traiter les facteurs de complémentarité entre les deux rives, gérer les risques de crise, confrontation et rupture. Pour définir la nature et les responsabilités de contributions nécessaires et souhaitables à tous les intervenants concernés par la région, le dialogue entre civilisations s'impose engageant tous les acteurs pas seulement pour maîtriser les facteurs de sécurité, mais aussi pour définir les responsabilités et les contributions envers une « solidarité obligée » dans une ambiance de coopération.

Pour tenter de comprendre la complexité de cet espace méditerranéen, il ne suffit pas de constater la géostratégie de ce bassin, mais il faut connaître et déterminer les perceptions et les divergences entre grandes puissances méditerranéennes ou étrangères. Il faut aussi dégager par cette étude, que bien des conflits se sont apaisés dans d'autres zones de tension, et souligner les différentes voies de dialogue et de coopération entre les deux rives de la Méditerranée initiées par le nord. Ce dialogue, qui semble désertique, malgré de nombreuses tentatives, laisse la curieuse impression d'un partenariat sans partenaires.

Première partie

I. La Méditerranée zone de conflits permanents :

La Méditerranée, berceau de civilisation moderne pendant des siècles, avec les nombreux états qui entourent, cette étendue marine relativement étroite, est aujourd'hui la principale zone de tensions géopolitiques au plan mondial. Centre du monde, elle a toujours constitué une zone de confrontation et un carrefour d'échanges. Cette vaste zone civilisationnelle, outre ses richesses réunit tous les motifs géopolitiques possibles d'affrontement et constitue un arc de crises multiples.

I. Les facteurs géopolitiques de conflits

Ces pays que j'envisage dans cette zone géopolitique méditerranéenne où se posent les problèmes des relations historiques ou actuelles entre chrétiens et musulmans, nord et sud est et ouest, sont aussi des pays qui sont pour une grande partie en contact les uns avec les autres par la mer.

Pour comprendre les conflits dans cette zone géopolitique méditerranéenne, il faut se rappeler que certains auteurs, qui se réclament de la philosophie de l'histoire, évoquant un duel tout à la fois planétaire et millénaire sur les plans religieux, identitaire, et géopolitique.

I.1.1 Les grandes Métaphores Historiques et Religieuses

Evidement il y a eu d'abord la conquête de l'Espagne par les arabes, à laquelle font écho ensuite les croisades ; il y en eut jusque à huit du XI^o aux XIII^o siècles la première ayant abouti à la prise de Jérusalem en 1099. Cependant ces guerres entre chrétiens et musulmans furent sans doute bien moins meurtrières que les guerres entre chrétiens catholiques et protestants, qui ravagèrent durant près de deux siècles (XVI – XVII) une grande partie de l'Europe. Le prétendu duel millénaire entre état chrétiens et musulmans a connu de longues périodes d'accalmie notamment du XVII^o au XIX^o siècle à l'exception des guerres balkaniques. En fin si vous êtes parmi ceux qui accordent une grande importance géopolitique aux ambiguïtés religieuses, il importe de rappeler qu'au XX^o siècle ce furent pour l'essentiel entre chrétiens que se déroulèrent les deux guerres mondiales, qui furent, et de loin jusqu'à ce jour, les conflits les plus meurtriers.

Les grandes métaphores historiques et religieuses, telle la guerre de l'islam et de la chrétienté, ne permettent pas de comprendre la singularité planétaire de la zone

géopolitique méditerranéenne. Il importe d'en rechercher méthodiquement les facteurs géopolitiques et d'autres raisons, qu'elles soient anciennes et profondes ou beaucoup plus contemporaines.

I.1.2 L'identitaire en tant que facteur géopolitique en Méditerranée :

Les problèmes identitaires deviennent un problème géopolitique non seulement méditerranéen mais aussi mondial, deux schémas sont valables concernant le modèle : La vieille Europe partie du modèle de l'Etat-nation, est elle-même secouée par des contestations identitaires de type régional : La crise Basque en Espagne, Ecossoise en grande Bretagne, ou l'affirmation du phénomène national catalan.

L'Europe occidentale est sillonnée de poussées identitaires qui pourraient aboutir à une nouvelle configuration des Etats. L'effondrement soviétique a donné la naissance à 15 nouveaux Etats. L'identitaire pourrait s'avérer être à l'origine d'une restructuration politique du continent européen. Le nationalisme écossais et le nationalisme catalan peuvent donner naissance à des Etats viables s'appuyant sur un passé cohérent et des ressources économiques propres. Selon Samuel Huntington, aux siècles prochains les principaux conflits seraient menés au nom de ce qu'il appelle les civilisations. En dégageant quatre civilisations : Confucéenne, Orthodoxe, Islamique et occidentale, Huntington prédit un choc violent mené par une coalition de civilisations non occidentales contre l'occident. L'affrontement identitaire, sous sa forme confessionnelle comme au Liban, ou sous forme nationale, comme dans les Balkans, ou encore sa forme ethnique comme en Afrique n'est pas nouveau. Au Kosovo, les Serbes avancent que cette région a été peuplée tardivement par les Albanais au XVII^e siècle.

Les Albanais disent qu'ils sont les descendants des populations qui se trouvent dans cette région avant l'arrivée des Slaves au Kosovo. Parmi les crises identitaires actuelles, il existe des crises concernant les nations en voie de formation. Dans les conflits d'antériorité, qui joue le rôle d'amplificateur. Bosnie et Macédoine ou Biélorussie.

I.1.3 La recherche de la puissance au cœur des réflexions géopolitiques :

Les tensions au Moyen Orient entre les pays Arabes et Israël, entre les pays Arabes eux même, entre l'Iran et la Turquie, voire entre les monarchies conservatrices et les pays arabes progressistes, comme l'Iran et la Syrie, demeurent des foyers de tension permanents. Le Moyen Orient avec ses énormes réserves de pétrole et de gaz dont dépendent les économies de la triade, demeure une zone de haute sismicité

géopolitique. La vaste zone comprise entre la Méditerranée et le Caucase, le Golfe et la corne d'Afrique récapitule outre ses richesses, tous les motifs géopolitiques possibles d'affrontements et constitue ce que l'on appelle l'arc de crise. En plus on assiste à différents types de clivages :

-Les clivages religieux : Iran face à l'Arabie Saoudite- Chiisme révolutionnaire contre sunnisme conservateur, aggravé par l'antagonisme des populations des Emirats qui se partagent entre Chiites et Sunnites. - Les clivages politiques au sein du monde Arabe. Les pays laïcs et progressistes contre des monarchies conservatrices. Les articulations géopolitiques gravitent elle même autour de la question Israélo- Palestinienne.

I.1.4 La Méditerranée : une nouvelle géopolitique mondiale.

L'activité économique mondiale se structure autour de trois pôles, qu'on appelle, la **TRIADE**, et qui sont les 3 méditerranées définies par Y. Lacoste, selon sa propre représentation : La Méditerranée Euro-arabe, la Méditerranée Américaine et la Méditerranée Asiatique. C'est donc autour de ces trois bassins maritimes que s'articulent tant les développements économiques que l'essentiel des échanges mondiaux. Les trois Espaces réalisent 85% du PNB mondial et 86% des exportations mondiales. Entre ces trois Méditerranées, les ressemblances sont assez frappantes. Elles sont chacune entourées d'un grand nombre d'Etats de grande ou petite taille entre lesquels se sont développées depuis plus ou moins longtemps des interactions et des relations, bonnes ou mauvaises. Autour de la méditerranée américaine, 25 Etats subissent évidemment la superpuissance américaine qui occupe toute la partie nord du golf du Mexique. Autour de la méditerranée Asiatique se trouve 10 états dont l'immense Chine qui tient les côtes septentrionales et cherche à contrôler le détroit de Formose, qui la sépare de Taiwan. Quand à la méditerranée des trois continents, l'Europe, l'Afrique et l'Asie, ce sont plus de vingt états qu'il faut aujourd'hui recenser sur ses rivages et près d'une trentaine avec différentes cultures, idéologies et religions , entre lesquelles les relations sont nombreuses et complexes, puisque, grâce à la mer, chacun est en contact avec les autres.

I.1.5 La Méditerranée : notion tant civilisationnelle que géographique et historique.

La méditerranée est une notion assez récente¹. D'après certains historiens selon une archéologie du savoir. La Méditerranée signifiait simplement« Mer entre deux terres»

¹ Un travail d'historien fait à Aix en Provence sous la direction de Robert Hedubert a montré que l'idiologie de la méditerranée date en 19° siècle

et elle pouvait d'ailleurs s'appliquer à d'autres espaces. Peu à peu, cette notion de la méditerranée va évoluer et passer d'une notion purement géographique à une notion historique puis civilisationnelle. Reclus fut le premier à donner quelques éléments relatifs à la méditerranée en tant qu'espace historique et de civilisation.

L'expédition de Bonaparte en Egypte, à travers la question d'Orient, ou les voyages de Chateaubriand à Nerval, Flaubert ou d'autres, sont peut être à l'origine de cette perception nouvelle de la Méditerranée, donnant naissance ensuite aux voyages des saint-simoniens, qui ont joué un rôle extrêmement important, ou encore aux textes fameux de Chevallier ou du père Enfantin, toujours en Egypte. Ainsi, la représentation de la méditerranée comme espace civilisationnelle, vu du côté français provient directement de l'Egypte.

La période coloniale a réactivé la vision civilisationnelle de la méditerranée surtout dans les années trente avec des écrivains tel que Paul Valéry². La méditerranée, pour les arabes, a longtemps été la « Mar el Roum » (la mer des Roumis) et ce n'est qu'avec Tantaoui³ qu'elle devient « El Biad el moutawassit » (la mer blanche intermédiaire). C'est un changement qui correspond au regard arabe sur sa propre civilisation. Née de la confrontation, avec les français lors de l'expédition de Bonaparte et Tantaoui lors de son célèbre voyage à Paris.

Taha Hussein à son tour, dans son livre « l'avenir de la culture arabe et Egyptienne », évoque la dimension méditerranéenne de la culture arabe. En effet, les sources grecques faisaient partie intégrantes des textes de grands auteurs tels que d'Avicenne ou d'Averroès, qui commençaient toujours par des références aux philosophes Grecs. Ceci illustre bien le fait, que l'espace méditerranéen est le berceau des 3 grandes civilisations : La civilisation Gréco-romaine, la civilisation Chrétienne et la civilisation Arabo-musulmane. Les relations civilisationnelles et les échanges ont enrichi mutuellement les mondes occidental et oriental malgré les confrontations.

Cet espace civilisationnel, déchiré par de multiples conflits et menaces qui pèsent sur l'ensemble du bassin où les trois religions monothéistes se rencontrent et se côtoient, est à prendre en charge avec le sérieux et l'attention qu'il mérite de la part des riverains et de la communauté internationale.

² Ecrivain français 1871-paris 1945 a de nombreux essais dont regard sur le monde actuel(1931).

³ Ecrivain égyptien du début du 19^e siècle.

Paul Balta⁴ écrivait à son sujet « Mer de toutes les migrations, de tous les métissages en dépit de fortes affirmations identitaires- elle est aussi ... une grande accoucheuse de civilisations ».

Le dialogue entre les civilisations s'impose et d'une nécessité vitale pour la survie de l'humanité, car aucune civilisation ne détient à elle seule, qu'elle soit Occidentale ou pas les clés de l'universel, mais chacune participe plutôt selon sa vitesse à un processus contrasté d'universalisation du genre humain, un processus à jamais inachevé. Le 11 septembre 2001 à New York et à Washington, le 11 mars 2004 à Madrid, confirmé par le 07 Juillet 2005 à Londres ont démontré à tout le monde à quel point la sécurité est elle fragile et combien sont encore vulnérables de telle puissances quelque soit la dissuasion. La vague de terrorisme que certaines parties du monde musulman ont connue doit être prise et combattue pour ce qu'elle est ; une perversion, une « Obviation» provisoire des valeurs centrales de la civilisation musulmane par des groupes structurellement marginaux et non des prodromes d'une confrontation guerrière générée entre la civilisation musulmane et l'Occident, on ne manque pas de souligner que poser l'antagonisme entre l'islam et Occident, c'est rejouer en fait de manière inversé sur le mode de la peur fantasmatique la scène originelle du premier âge de la mondialisation, celle de la tentative de destruction des civilisations non Occidentales⁵. Ce qui revient à soutenir dans cette étude, que le front civilisationnel en Méditerranée n'est pas seulement une source d'enrichissement permanent des sociétés mais aussi une source de tensions qui tendent à se résoudre par les violences.

I.2 La géostratégie en Méditerranée facteur incontournable:

Il est indispensable de faire référence et de mettre en évidence l'histoire longue des civilisations, et de s'approfondir dans la question de représentation pour démontrer l'importance d'un espace. Car si la stratégie est aussi la projection d'une politique sur un espace, ou territoire, cela dépend de la représentation qu'on a sur ce dernier.

« Une pensée stratégique qui n'intègre pas l'histoire longue des civilisations au premier rang des facteurs d'analyse, se rêvera moderne mais ne sera qu'inactuelle⁶ ».

Animée depuis l'antiquité par des flux maritimes intenses, la Méditerranée constitue un espace en soi, un espace particulier, plus dynamique que certains espaces continentaux et demeure jusqu'à nos jours un carrefour stratégique incomparable.

⁴ Paul Balta ancien journaliste du monde et spécialiste des questions méditerranéennes

⁵Le président Abdelaziz Bouteflika, « le dialogue entre les civilisations » L'Unesco le 5 avril 05 Paris

⁶Monsieur Fabre institut du monde Arabe pour une vision commune de la Méditerranée

D'une superficie de trois millions de kilomètres carré, ne dépasse pas les 800 kilomètres entre les deux rives. Le Détroit de Gibraltar à moins de 13 Kms et le Bosphore moins de 1,6 km. Le canal du Suez sert d'interconnexion entre la méditerranée et l'océan indien, et permet aux navires avec les détroits turcs de passer de la Mer Noire à l'océan indien ce qui est très important en particulier pour la Russie dont la plupart des ports sont pris dans les glaces plusieurs mois par année.

La Méditerranée et ses rives sont des espaces intermédiaires, la rive nord de cet espace constitue un sud du nord (l'Europe), moins développé que l'Europe du nord-ouest, alors que les pays du sud de la méditerranée sont plus riches que l'Afrique au sud du Sahara, et constituent nord du sud (l'Afrique). Il s'agit bien de là d'un espace intermédiaire entre des pays plus développés au nord et les pays moins avancés au sud. Il est difficile de mettre une coupure dans un espace intermédiaire. La véritable coupure, c'est le Sahara. C'est la même chose si on observe un gradient nord-ouest et sud-est : on a un espace méditerranéen intermédiaire entre la France du nord ouest et l'Egypte en passant par l'Italie, la Grèce et la Turquie. Ceci nous ramène à dire que la Méditerranée est un espace intermédiaire marqué par un double gradient nord-sud, nord-ouest et sud-est. Donc la notion d'espace intermédiaire serait tout aussi pertinente que celle d'interface⁷.

I.2.1 La Méditerranée : un intérêt stratégique historique

Les relations entre les deux rives, nord et sud de la méditerranée, ont toujours été régies par des rapports de forces, et selon les époques les uns dominent les autres. L'antagonisme au niveau des intérêts économiques qu'il y avait surtout chez les puissants du moment, un rêve, un fantasme, une volonté d'unifier la méditerranée à leurs profits. C'est ainsi que la passion pour leurs propres croyances au détriment de celle des voisins, la prétention à détenir le monopole du « message révélé », l'intolérance et les haines nées des malentendus, les brassages de populations, les métissages réels et souvent non reconnus, tout cela la nature même du lieu et lien qui unit les peuples des deux rives. Se ne sont pas des étrangers les uns pour les autres.

Divisée en deux bassins, occidental et oriental, la Méditerranée est insérée entre les trois continents, l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Le Royaume Uni, première puissance maritime par excellence avait conscience de cette importance stratégique, depuis la fin du 16^{ème} siècle parlait déjà de la puissance maritime (Sea power). En 1597 Francis

⁷ Gérard Hugonie « la méditerranée, clivage ou interface » présentation lors de l'AG 2004 des Clionautes , 20 mars 2004

Bacon écrivait dans son ouvrage « The greatness of Kingdoms » : « Celui qui commande sur mer est libre, il peut faire la guerre dans la mesure qui lui convient, alors que les plus puissants sur terre se trouvent souvent dans les situations difficiles ». La Méditerranée a constitué, le foyer majeur des antagonismes entre les puissances pendant des siècles qui successivement, prirent l'ascendant sur l'ensemble de la région ou l'un de ses sous-ensembles. En conséquence la méditerranée a été le théâtre de guerres où s'est joué le sort du monde. Depuis la prise de Constantinople, elle fut une zone de conflit sans pour autant cesser d'être une importante zone d'échanges commerciaux et culturels.

Pour les États-Unis, la Méditerranée est une vieille connaissance stratégique. En 1786, quelques années après leur indépendance, très vite les Etats Unis nouèrent des relations avec les pays de la rive sud (Dey d'Alger, sultan du Maroc et bey de Tunis), ces relations commerciales furent renforcées par des missions évangéliques puis par des missions d'échange économique notamment dans l'ancien empire ottoman. Les états unis commencèrent à acheter des sauf-conduits pour que leur commerce maritime naissant ne soit pas attaqué par les corsaires barbaresques. Ce n'est pas sans conséquence que l'éloignement géographique du bassin, ne suffit pas à décourager les Etats-Unis. Ils ne cesseront des lors de s'y intéresser.

En mouillant leurs premières frégates en Méditerranée à la fin du 18ème siècle, les Américains témoignent ainsi d'une prise de conscience de l'intérêt stratégique du bassin dans lequel ils effectueront leurs premières actions de feu en bombardant Tripoli en 1804. En 1942 le débarquement américain à Mars el Kébir en Algérie marquera l'avancée des anglo-américains.

La France fait aussi partie des puissances qui connaissent depuis longtemps l'importance stratégique de la Méditerranée.

La période coloniale a été assez forte et qui a réactivé une vision de la Méditerranée, critique dans certains cas, mais souvent bien illusoire avec cette idée de la méditerranée latine. Cette vision qui montre que finalement longtemps et encore aujourd'hui, la méditerranée est une projection du nord sur le sud.

I.2.2 Les Perceptions et divergences génèrent deux logiques régionales

Les grandes puissances coloniales occidentales, ont souvent considéré la Méditerranée, comme un objet stratégique au service de leurs intérêts, et c'est pendant la guerre froide que cette étendue est devenue un acteur fondamental des relations

internationales. Ce constat reste valable malgré les changements c'est la thèse qui le confirme qu'on essayera d'illustrer dans cette intervention et cette recherche.

Les Etats-Unis nouvellement introduits en Méditerranée, pendant la deuxième guerre mondiale avaient intégré cette mer dans le dispositif atlantique d'endiguement (*containement*) de l'ex union soviétique et de ses satellites du pacte de Varsovie.

L'organisation du traité de l'Atlantique nord (**OTAN**) n'avait pas de fonction particulière, le contrôle du bassin était exclusivement aux seules forces américaines

Le bassin méditerranéen avec ses détroits constitue un couloir de passage obligé, revêt une importance géostratégique dans la perception européenne qu'américaine.

I.2.3 La perception Américaine de la Méditerranée :

Couloir de passage et voie maritime vers le Moyen-Orient et le Golfe avec ses richesses en pétrole, les Américains considèrent cette mer comme un espace stratégique où leurs intérêts vitaux sont à protéger. Par conséquent la méditerranée dans la vision anglo-saxonne englobe le bassin et les mers annexes (Adriatique, Noire et Caspienne). Cependant, la stabilisation de cette zone revêt une importance fondamentale. Pour consolider cette perception, le nouveau concept de l'OTAN adopté en 1991 confirme que « la sécurité en Europe est étroitement liée à la stabilité en Méditerranée ». La perception américaine dictée par leurs intérêts, en négligeant même les problèmes vécus par les populations de la région.

Les Américains ont souvent été Influencés par le concept géopolitique dont le principe stratégique est la maîtrise des mers dicté par l'amiral américain **Alfred Tayer Mahan (1840- 1914)**.

A une époque où la conquête terrestre définitive du territoire des Etats Unis est réalisée, ce géopoliticien Anglo-Saxon, se fait le chantre de la « maîtrise des mers » **A.MAHAN** est la premier à avoir mis en avant l'importance de la « **SEA POWER** » ou « **maîtrise des mers** ».

C'est grâce à elle, selon lui, que les Etats Unis parviendront à se hisser au plus haut dans la hiérarchie des Etats. En 1897, Mahan expose dans « les intérêts de l'Amérique dans la maîtrise des mers » la doctrine qui doit guider l'action de son pays s'il veut s'ériger au rang de puissance mondiale. Association avec la puissance navale Britannique, opposition aux prétentions allemandes sur les mers. Vigilance à l'expansion prévisible du Japon dans le pacifique. Et Enfin défense coordonnée des Etats européens et américains contre les peuple de l'Asie.

Chargés de d'une mission de stabilisation afin de garantir leur intérêts, les forces américaines n'excluent jamais l'idée que la Méditerranée est un grand couloir maritime qui facilite l'accès aux champs pétroliers dans le Golf et le Moyen Orient, permet une projection de puissance et ainsi la protection des alliés. Pour répondre à toutes les questions qui menacent leurs intérêts il s'agit de pré positionné des forces capables d'y réagir à n'importe quel moment. Cette vision confirme l'hégémonie recherchée qui s'appuie sur trois points :

-Présence de la sixième flotte : Il s'agit d'une puissance et présence militaire matérialisée par la sixième flotte et ceci afin de contrôler les verrous des détroits de la Méditerranée. La présence de la flotte américaine, vue par Washington, est suite à des priorités stratégiques qui se développent dans le Golfe persique et en Asie. Cette projection de force est pourtant l'élément principal pour la protection des équilibres régionaux. L'argument de l'inutilité de conserver un groupe aéronaval complet pour l'engagement en temps de paix et la gestion de crises est parfois avancé. Mobiliser un porte-avions pour des relations de bon voisinage paraît coûteux pour certains analystes américains⁸. Après les attentats du 11 septembre, de nouvelles priorités stratégiques sont définies. Les Américains préconisent la mise en place de coalitions multiformes sous leadership américain contre le terrorisme.

-La promotion de l'interopérabilité et de la coopération entre les pays méditerranéens et les riverains de la Mer Noire ainsi la capacité de créer des alliances avec les pays de la région conformément à la doctrine de power for peace⁹.

- la faiblesse des institutions Européennes et Arabes face au monopole américain.

Cette perception américaine et jugée unilatérale, concernant la gestion des problèmes de sécurité, et fait l'objet de divergences avec beaucoup de similaires en puissance comme l'Europe. L'opposition à l'intervention en Irak, notamment par de nombreux pays Européens citant la France, l'Allemagne et la Russie en 2003. la protection de certains alliés en étant plus répressif qu'arbitre, sont les causes les plus valables pour cette divergence.

1.2.4 La perception Européenne de la Méditerranée :

Pour la perception Européenne de la méditerranée disant qu'elle est différente est variée d'un pays à l'autre, parfois même contradictoire l'une à l'autre. La dernière intervention des américains en Irak, a démontré que une partie de l'Europe qui s'est

⁸ Entretien avec deux analystes du centre for naval analyses, Alexandria, Virginie

⁹ www.c6f.navy.mil/pao/info/history.html

aligné sur la politique américaine allant même à la soutenir avec la force. Cette partie de pays Européens considèrent le bassin méditerranéen comme la route vers l'Inde, vers l'or noir, et considèrent en conséquence que la présence américaine en Méditerranée est indispensable pour la protection des intérêts aussi bien Américains qu'Européens. Or que la deuxième partie des pays Européens, qui œuvrent à valoriser leur entités géostratégique, politiques, et même culturelles en Méditerranée, développent une vision divergente à celle des Américains. Cependant ces pays qualifient la Méditerranée comme étant un espace de civilisation commun et constitue deux bassins, l'un Oriental et l'autre Occidental dont l'importance et les problèmes sont différents. Cette vision inspirée par la politique de l'arc latin (Espagne, France, et Italie) et caractérisé par deux axes fondamentaux : la paix au Proche Orient dans le bassin Oriental, et la coopération avec les pays du Maghreb dans le bassin occidental qui est bien illustré dans la politique de voisinage de l'Union européenne qui va apparaître dans la dernière partie de cette recherche avec le dialogue Euro-méditerranéen et la coopération. Cependant la Méditerranée est un espace de d'expansion et de dynamisme économique, cela permet d'augmenter ses chances dans la compétition mondiale en matière d'économie et de stabiliser son environnement. Toutefois toutes les questions de la rive sud suscitent un intérêt croissant en Europe. Par conséquent la rive nord développe une stratégie de dissuasion, une capacité de faire face aux prétentions éventuelles des pays de la rive sud. En effet suite au système de stabilité formé au fil des temps, et la présence hégémonique des États-Unis, de nombreuses crises se sont générées dans la rive sud sans pour autant qu'aucune n'ait affecté la paix dans la région.

I.2.5 La perception de la rive sud :

Quand à la perception de la rive sud disant que la crainte d'être marginalisé, il s'agit de sauvegarder leurs intérêts, avec l'attitude d'appréhension à l'égard des pays de la rive nord. Dans la vision du sud la Méditerranée est un espace de flux, d'échanges commerciaux, de coopération et de paix.

En conclusion, on assiste à une thèse qui démontre deux bassins, affectés par les perceptions des grandes puissances, disant totalement dépendants. L'un oriental qui est zone de crise et de tensions, et l'autre occidental qui est havre de paix, de dialogue et de coopération. Nous essayons de faire ressortir cette thèse géopolitique en étudiant les constantes et les changements géopolitiques de chaque bassin successivement dans la deuxième et la troisième partie de cette étude.

Deuxième partie

II La Méditerranée Orientale zone de crises et de tensions.

Le contraste nord-sud qu'Ives Lacoste a évoqué dans sa représentation des trois Méditerranées est beaucoup moins spectaculaire en méditerranée des trois continents, surtout sur le plan économique. A l'est du détroit de Sicile, les tensions y sont tout à la fois plus localisées et plus complexes. Evidemment dans les pays du Proche-Orient et ceux des Balkans, y compris la Turquie le développement sociale et économique a été bloqué durant des siècles par les archaïsmes de la domination d'un empire de type « Médiéval » ou « Asiatique » l'empire Ottoman. Sous l'influence de des puissances Européennes, l'essor du capitalisme ne put s'y amorcer avant la fin du 19^{ème} siècle. Les acteurs principaux de cette région méditerranéenne l'ont confirmé.

II.1 LA Turquie

On ne peut pas aborder le sujet de la Méditerranée orientale sans évoquer la Turquie, le schéma nord sud achoppe sur un cas géographique de grande importance ce pays.

La première considération, est la position stratégique. Se situe sur une assise très importante et non négligeable. Le Bosphore au nord permet l'accès à la Mer Noire et Caspienne, fait partie de l'Europe et l'Asie ayant des frontières avec l'Iran, la Syrie et l'Irak. Ce qui l'a conforté à l'époque de la guerre froide où les Américains et les anglais cherchaient à empêcher l'Empire russe d'atteindre la Méditerranée, outil majeur pour faire partie de l'OTAN sans hésitation. La découverte des gisements importants d'hydrocarbures autour de la Mer Caspienne (Tanguiez au Kazakhstan et la région d'Azerbaïdjan au large vide Bakou) a consolidé la position géographique de la Turquie. L'exploitation du pétrole fut commencé des la fin du 19^{ème} Siècle avec d'autres potentialités des Etats Turcophones. Ce Turkestan renoue maintenant avec la Turquie, des relations culturelles et économiques qui avaient été empêchées depuis plus d'un siècle par la conquête russe.

Le tracé d'oléoducs, pourrait atteindre le Golfe persique ou l'océan indien par l'Iran, cependant l'opposition américaine fait l'obstacle. Ce qui a favorisé l'évacuation du pétrole vers le Golfe d'Iskenderun(Alexandrette) sur la méditerranée. Quoique l'évacuation par les montagnes d'Anatolie orientale nécessite la résolution des problèmes, technique (relief) et politique les contrées peuplées de kurdes qui cherchent l'autonomie et l'indépendance sur la partie orientale de la Turquie, en plus du peuple arménien dont le génocide était reconnu par la France en 1915. On ne

manque pas de souligner la collaboration étroite de l'empire ottoman avec l'Allemagne, qui semblait hostile aux anglais, car la poussée allemande vers le Golfe persique leur paraissait une menace sur la route des Indes, or que les relations rapides passaient par la méditerranée, puis Haïfa et Koweït avec les accords des tribus arabes et les autorités ottomanes.

Les agents anglais ont habilement tenté les chérifs de la Mecque en les séduisant par un royaume arabe indépendant, ainsi les anglais ont joué la carte d'un mouvement nationaliste arabe au début du 20^{ème} siècle contre la domination turque. Puis poussèrent à la grande révolte arabe en 1916, qui a abouti à la prise de Damas. Ce qui a provoqué l'effondrement de l'empire ottoman. Selon Atatürk, la Turquie devait se moderniser et se laïciser à l'image des occidentaux. Ce sont les représentations subjectives, qui ont encouragé les milieux modernistes, à approuver la révolution culturelle et l'occidentalisation initiée par Mustapha Kemal.

II.1.2 Les Rivalités territoriales : un risque sécuritaire

Le problème kurde est fondamental pour la Turquie, et pourra avoir un impact négatif, concernant l'évolution des relations avec les pays de l'union européenne. Les accusations de l'armée turque contre les kurdes, renforcent l'opinion de certains musulmans, suivant le projet de l'adhésion. En plus des revendications syriennes sur la région d'Alexandrette, la région que la France avait cédée en 1939 à la Turquie, dans le but de détourner le gouvernement d'Ankara, d'une alliance avec l'Allemagne et obtenir des bases aériennes en Turquie pour le pétrole de Bakou (éventuelles opérations). En plus de la campagne acharnée que mène la Grèce sur le problème de Chypre. Le nouveau rejet de son adhésion à l'Europe et les campagnes de presse favorables aux kurdes en Europe occidentale, peuvent inciter la Turquie à montrer son influence dans le problème des Balkans. D'autre part la Turquie peut poser le problème des Albanais (les frontières Décidées en 1912-1913 par les puissances laissaient hors du nouvel état une grande partie des albanais) et par conséquent poser le problème de la Macédoine qui importe la Grèce. Les tensions multiples qui se sont manifesté au nord et à l'est de la Méditerranée orientale, qu'il s'agisse des albanais, des bosniaques ou des kurdes découlent des revendications territoriales de nations, manifestants leurs identité tardivement, s'opposant aux anciennes rivales antérieurement constituées.

II.1.3 La Turquie et l'adhésion à l'Union Européenne

Aujourd'hui, le sujet de l'élargissement de l'Union Européenne (UE) à la Turquie est à l'origine de très nombreux débats. Problème de frontières géographiques, problème de religion, problème de la minorité Kurde, problème chypriote sont autant d'obstacles à une adhésion de la Turquie à l'Union Européenne.

Cependant, la position Turque est parfaitement claire et déterminée sur ce sujet. Au-delà des problèmes évoqués précédemment, l'Union Européenne représente aujourd'hui un ensemble de valeurs dans lesquelles la Turquie se retrouve totalement. Elle est donc fermement décidée à adhérer à cette Europe de valeurs.

Afin de mieux appréhender les arguments qui plaident en faveur d'une adhésion de la Turquie à l'Union Européenne, nous étudierons tout d'abord la dimension qu'a prise aujourd'hui ce pays sur la scène internationale en mettant notamment l'accent sur le domaine économique. Puis, dans un second temps, nous analyserons la crise que traverse l'UE et nous verrons que la Turquie n'est en rien responsable de celle-ci. Enfin, nous verrons que les problèmes cités précédemment ne représentent pas d'obstacles à l'adhésion de la Turquie à l'UE et nous terminerons par une conclusion dans laquelle nous nous permettrons d'émettre un avis sur ce point d'actualité

La Turquie a présenté sa candidature comme membre associé de la CEE en 1959. En 1963, la Turquie a pu décrocher un accord avec la CEE prévoit un renforcement des relations économiques et commerciales, avec l'objectif d'instaurer en phase définitive une union douanière. En décembre 1999 la Turquie obtient le statut de candidat à l'UE. Enfin, le 3 octobre 2005 a marqué le début des négociations d'adhésion à l'Union Européenne avec la Turquie.

Le taux de croissance de la Turquie est depuis les 5 dernières années d'environ 5% par an, ce qui est largement supérieur aux 3% demandés par l'UE. Le nombre de touristes ne cesse de croître, générant environ 15 milliards de dollars en 2005. 437 entreprises françaises investissent actuellement dans le pays. Ces exemples montrent que la Turquie est devenue la 16^{ème} plus importante économie mondiale jouant par conséquent un rôle important sur la scène internationale.

Pour la position géostratégique, la Turquie se situe sur une assise très importante et non négligeable. Le Bosphore au nord et l'accès à la Mer Noire et Caspienne faisant partie de l'Europe et l'Asie avec des frontières qui l'ont favorisée chez les américains pour intérêt à l'entrée à l'OTAN : Iran, Syrie, Irak. Elle peut par conséquent servir de pays tampon au profit de l'UE et être très influente dans cette

région du monde, contrôle d'immigration clandestine. La Turquie peut avoir un double rôle : assurer la sécurité en Méditerranée ainsi que dans le monde islamique.

En effet le problème de l'adhésion de la Turquie se traduit autrement, en accueillant un pays dont la grande majorité de la population est musulmane, font il valoir l'union démontrerait sa volonté de refuser le choc de civilisation entre l'occident et le monde musulman, avait annoncé le politologue américain *Samuel Huntington*, elle se donne aussi le moyen d'intervenir dans les conflits régionaux avec plus d'efficacité et de légitimité.

Une étude d'impact commandée par la commission, qui évalue à la fois les avantages et les défis que représenterai pour la politique étrangère de l'union, l'adhésion de la Turquie confirme cette analyse quoique de façon nuancée ; Celons ses conclusions, l'inclusion de la Turquie dans le processus d'intégration européenne donnerait clairement au monde musulman la preuve que ses croyances religieuses sont compatible avec les valeurs de l'union européenne, elle pourrait également contribuer à stabiliser la zone de conflits en Moyen Orient . Mais au même temps elle ferait entrer l'union européenne en contact direct avec les problèmes les plus difficiles de la région.

Sans méconnaître les incertitudes qui pèsent sur l'avenir de la politique turque ceux qui souhaitent l'entrée de la Turquie invitent l'union à se saisir de cet atout selon l'expression de l'eurodéputé socialiste français Harlem Désir l'Europe se distinguerait des états unis qui ne perçoivent le monde islamique que sous l'angle de la peur et des menaces et apporterait la démonstration que la guerre des civilisations est négligeable. Elle renforcerait la stabilité de la région ce n'est pas en créant des états-tampons qu'on résout les crises. Ce qui nous amène à dire qu'une grande partie du débat s'est focalisée sur de faux problèmes et que les occidentaux sont toujours réticents à l'égard de l'adhésion de la Turquie.

II.1.4 Nouveau front géostratégique oriental (Turquie et Israël.

Depuis la naissance D'Israël, son histoire n'est marquée que par une succession de guerres toutes sanglantes les unes après les autres. Cet état de tensions permanentes est donc ressenti par tous en Israël, ce qui contribue à renforcer l'unité nationale. Face à des voisins arabes et perses hostiles, à son existence. Cet état hébreu à établi Une coopération militaire de premier ordre, dont jamais Israël n'aurait pu espérer avoir, autant d'avantages qualitatif et considérable, qui a abouti à une authentique entente stratégique avec la Turquie, qui fut entamée en 1993. Ce rapprochement au risque de

sacrifier certains intérêts dans le monde arabe pour la Turquie, paraît d'une part opportun, mettant à profit l'équipement et l'armement américain pour conforter les capacités d'une force offensive face à ces potentiels rivaux. D'autre part le besoin turc d'un ami dans la chambre des représentants dans sa lutte contre l'indépendantiste kurde, limite l'écho dans les sphères des dirigeants américains, en jouant la carte israélienne. Cependant la coopération permet aux avions de combat israéliens d'utiliser l'espace aérien turc, ainsi de disposer d'une reconnaissance aérienne permanente de ses rivaux potentiels la Syrie, l'Irak et l'Iran, dans un cadre d'entraînement de ses équipages, ce qui facilitera son allongement en cas d'intervention.

II.2 Front du refus Oriental ou Alliance potentielle rivale (l'Iran et la Syrie) ?

L'Iran se sentant visé directement par le rapprochement stratégique entre la Turquie et Israël, et ayant en mémoire la destruction d'Osirak¹⁰, pris en considération cette menace et elle révisait sa décision concernant Israël. L'Iran noua une alliance avec leur rival potentiel la Syrie.

II.2.1 La Syrie : est-elle une menace face aux alliés des Américains ?

La Syrie, se trouve confrontée à de nombreux problèmes, surtout ces derniers temps, privée de souveraineté sur le Liban, le Golan sous contrôle israélien, dont elle revendique depuis des années avec le sandjak d'Alexandrette, offert par les français aux Turcs, en 1939. En plus du problème d'eau actuellement elle devient tributaire au pouvoir turc qui continue la réalisation des barrages du complexe Atatürk.

Le sentiment d'être menacée, l'inquiétude d'être réduite à une puissance secondaire dans la région, ont forcé la Syrie de conclure une alliance avec l'Iran. Il ne s'agit pas seulement de tactique, mais qualifiée de stratégique. Ce pays (l'Iran) très riche, s'apprête à entrer dans le groupe de Shanghai qui comprend la Russie et la Chine.

II.2.2 L'assassinat de Hariri : Piège géopolitique ou enjeux cachés.

Hariri homme d'affaire libanais d'une famille ordinaire devenu premier ministre après les accords de Taef en 1989 qui ont mis fin à la guerre civile au Liban, les troupes syriennes acceptées comme acteur de stabilisation, comme l'acceptaient les états unis et la France et l'Arabie saoudite.

Le 14 février 2004 Hariri était assassiné dans un attentat. L'opposition libanaise appuyée par les états unis évoque la culpabilité de la Syrie et le retrait de ses 14000 soldats du Liban. Pourtant la Syrie exerçait un rôle de réconciliation, et sans sa

¹⁰ Attaque aérienne lancée par Israël en 1981 sur la centrale nucléaire irakienne d'Osirak en utilisant l'espace de la Jordanie.

présence, des actes de vengeance contre ces phalangistes n'étaient pas à exclure. De plus les nationalistes souhaitaient la protection des camps de réfugiés palestiniens, n'oubliant pas qu'en 1982 les phalangistes y ont perpétré des massacres.

Pourquoi la Syrie est elle visée?

Face à leur impuissance à contrôler la situation en Irak, les Américains avec la complaisance du ministre irakien de défense du gouvernement pro-américain Allaoui a accusé les services secrets syriens, d'avoir entraîné beaucoup de résistants irakiens.

En accusant la Syrie, les américains enjoignent de rompre et de casser son alliance avec l'Iran au même temps d'arrêter son soutien au Hezbollah et la résistance palestinienne. Car affaiblir la Syrie s'est renforcer les collaborateurs des états unis, comme l'Egypte et l'Arabie saoudite. Sachant qu'elle est depuis longtemps dans la ligne de mire des américains, la Syrie ne s'amusera jamais à déstabiliser le Liban. Pour comprendre et trouver les auteurs il faut chercher parmi ceux qui soutiennent le retrait et les forces politiques qui leur sont liées au Liban et cela sans exclure la complexité de cette zone d'ensemble du Moyen-Orient.

D'autre part la Syrie et l'Iran étaient qualifiés depuis longtemps comme puissance à affaiblir face aux alliés des américains.

L'Iran est il un tabou encore solide malgré l'ouverture ?

L'adéquation des fins et des moyens, ces derniers temps pour l'Iran' est une priorité. Ses dispositifs militaires et sa technologie sont une sorte de vitrine ouverte de ces intentions. Ceci prouve que Téhéran a scruté les intentions et les priorités que font les différents groupes pour le contrôle de la région, surtout en cette époque. En Août 2005 l'Iran a rejeté la résolution adoptée par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique qui demande à l'Iran de suspendre ses activités nucléaires. En le considérant comme une résolution politique, adoptée sous la pression des états unis et de leurs alliés, Le porte parole des affaires étrangères Hamid Reza Assefi, a déclaré que cette résolution politique n'a pas de base juridique et de logique, Il a ajouté que les trois pays européens avaient agi contrairement aux négociations de ces deux dernières années et aux accords entre les deux parties. La résolution européenne a appelé l'Iran à arrêter l'enrichissement de combustible nucléaire, en réponse, le porte parole a précisé que l'Iran ne renonce pas à ces droits légitimes de la technologie nucléaire civile et que si Israël à le droit de la posséder, à la rigueur l'Iran a le devoir de la riposte réciproque.

II.3 Pourquoi les Tensions sont aussi graves entre L'Iran et Israël ?

« Le monde sans Sionisme » c'est le titre d'une conférence à laquelle Mahmoud Ahmadinejad, le président iranien a été invité. Pendant son intervention, le leader iranien a appelé à ce que l'état d'Israël soit rayé de la carte. Ceci a semé une panique chez les responsables israéliens dont Shimon Perez, le premier ministre qui à son tour en réponse, a demandé l'exclusion de l'Iran de l'ONU. Le président iranien en réponse, a défini le sionisme comme étant une idéologie occidentale et idée colonialiste qui massacre les musulmans avec les conseils et l'aide des Etats Unis, ainsi qu'une partie de l'Europe, il a suggéré qu'Israël soit transféré en Europe ou en Amérique du nord, il s'est livré à une nouvelle provocation en janvier 2006, que l'Europe avait voulu parachever l'œuvre des nazis en créant un Israël au milieu des musulmans ,en fin, le leader iranien a promis une riposte écrasante en cas d'attaque par les états unis ou Israël. Certains annalistes sont allés à expliquer que le leader perse vise à renforcer sa position sur le plan intérieur et dans le monde islamique d'autre part aux yeux des diplomates, durcir l'attitude des occidentaux sur la question du programme nucléaire iranien. Tout cela et par facteur géostratégique, il s'agit plus précisément d'une forme d'analyse géopolitique qui aspire à repérer pourquoi et comment certains endroits, certains lieux sont devenus des nœuds d'affrontements, car pour les parties en présence, ils constituaient la certitude d'une valeur ajoutée de puissance.

II.3.2 L'Iran, les Etats Unis et l'Europe, relations d'intérêt.

L'un des dogmes de l'Iran sur la scène internationale et mondiale le fait que ce pays soit toujours considéré comme hostile aux alliés des américains.

Les relations avec les Etats Unis restent si profondément ancrées parmi les leaders iraniens surtout chez les conservateurs. La diplomatie de ce pays reste toujours sous surveillance et se tient avec prudence malgré l'ouverture montrée par ce dernier. Pour l'Europe comme ailleurs la république islamique perçue demeure perçue avec méfiance sinon hostilité. Les sujets qui ont contribué en Europe à alimenter la défaillance et la crainte à l'égard de l'Iran sont nombreux : l'exportation de la révolution, les droits de l'homme, le terrorisme, son rôle au Liban et son hostilité au processus de paix. On n'oublie de rappeler le discours de fermeté, lors de la fatwa contre l'écrivain Salman Rushdie, qui poussé l'union européenne à rappeler tous ces ambassadeurs en Iran pendant quelques mois.

L'Europe ne peut pas se désintéresser d'un pays qui nourrit la majorité de ces membres en hydrocarbures ; au contraire tous les pays membres ont procédé à la normalisation de leurs relations avec l'Iran. Concrètement des coopérations sont à l'horizon des groupes de travail ont été créés en énergie, commerce et lutte contre trafic de drogue pour encourager l'évolution de ce pays dans l'intérêt des deux parties. En conclusion, l'Iran soucieux de devenir un interlocuteur respecté et consulté comme puissance régionale par les grandes puissances, Téhéran développe une diplomatie de considération et d'apaisement et de dialogue, sans cesser d'être méfiant dans sa politique à l'égard des puissances qui le harcèlent.

Conclusion partielle :

Les spécificités à caractère historique et politico-géographique font de la Méditerranée orientale, la zone de crise la plus considérable du monde et ceci depuis le début du 20^e siècle en la comparant aux crises existants dans la périphérie. La pénétration économique impérialiste est le vecteur principal d'instabilité et de conflit.

Etant frontière entre les deux blocs et pour des raisons historiques et politiques, et des mouvements de décolonisation et d'émancipation nationale en cours, la ligne de démarcation entre l'est et l'ouest, s'est tout de suite caractérisé comme très fluide et instable. Etant le point de rencontre de trois continents, cette région revêt un caractère stratégique, vue les routes et les passages qui la sillonnent elle assure le contrôle à une valeur particulière pour l'impérialisme. En plus des sources énergétiques qui font un poids de valeurs, exigent de l'impérialisme de l'engloutir et de la stabiliser sous son influence. L'époque actuelle, les constantes géopolitiques ont démontré que les théories de la géopolitique du 19^e siècle, appliquées par les grandes puissances pour leurs intérêts, sont les sources d'instabilités profondes, de conflits et de poussées révolutionnaires, le vécu de notre époque dans cette région est le résultat de ces théories.

Troisième partie

La Méditerranée Occidentale Havre de coopération

Le brassage de population et de culture que les pays riverains de la méditerranée occidentale ont connu à travers l'histoire, font de cet espace une proximité. Les spécificités d'ordre historique, culturel et géographique s'additionnent pour constituer un tissu économique et politique entre les pays de l'Europe du sud et le Maghreb.

La sensibilité naturelle des deux rives, exprimée par les flux humains migratoires. La communauté maghrébine installée en Europe du sud, les communautés Européennes qui sont français, italiens et espagnols, se trouvent au Maghreb, prouvent le rapprochement culturel et historique à travers les siècles. Tout cela explique le développement politique et le tissu de relation et de coopération.

III.1 Le Maghreb et l'Europe du sud, préoccupations convergentes

Les préoccupations des pays du Maghreb, ainsi que celles des pays de l'arc latin (la France, l'Espagne et l'Italie) sont convergents et sont compatibles. Ce qui favorise la concertation et le dialogue en vue d'une stabilité et coopération à long terme. L'existence de programmes de coopération scientifiques, culturelle, et technique concrétisent cet espace de proximité diverse entre les pays de la rive sud, et ceux de la rive nord de la méditerranée occidentale. Ce n'est pas au hasard, que le ministre des affaires étrangères portugais a accomplis en 1989 et pour la première fois sa grande tournée dans le Maghreb, juste pour marquer l'intérêt nouveau du Portugal à l'égard de cette espace. Cela prend toute sa signification, qu'il y'a un tissu économique qui est incontestablement décisif à l'époque actuelle entre les deux rives. Ce qui nous amène à nous poser beaucoup de questions. Cependant, pourquoi ce tissu économique n'a-t-il pas générée un espace de Co-développement exemplaire, comme les Etats unis et le Mexique ?

Pourquoi le Maghreb n'était pas privilégié pour les investisseurs européens et de leurs propres développement ? Pourtant la proximité linguistique, culturelle et géographique est évidentes, la main-d'œuvre est qualifiée, les coûts de production sont très faibles. Pourtant de nombreuses grandes puissances s'intéressent à la méditerranée et cela depuis longtemps avec différentes perceptions. Les asiatiques ont envahit la rive sud en passant vers les profondeurs de l'Afrique, les Américains sont toujours présents au

nord et au sud de cet espace constituant des passages vers l'est et le sud de la méditerranée occidentale.

III.1.1 La Méditerranée Occidentale espace de coopération ou risque sécuritaire?

Tenant compte de la diversité de la région méditerranéenne, sur les plans politique et économique, de nombreux processus ont tenté d'ouvrir une ère nouvelle dans la relation entre les deux rives. Surtout la méditerranée occidentale qui a commencé depuis pratiquement longtemps des initiatives de coopération, entre l'union européenne et les pays du Maghreb. Dans sa présentation géopolitique « Les lieux de la méditerranée » Mary Lucy Dumas a dit « Le Maghreb regarde vers l'Europe pour ce qui est de l'économie, de l'immigration, des liens scientifiques et politiques, de la formation des élites¹¹ ». Depuis les années 60 les démarches de négociations étaient entamées par les pays du Maghreb, pour aboutir à des accords de coopération.

L'Algérie, le Maroc, et la Tunisie qui fut le premier à avoir signé un accord de coopération en 1976.

III.1.2 L'Union du Maghreb arabe (UMA) :

Afin de favoriser des actions de développement, dans les pays du Maghreb, des protocoles financiers étaient signés entre 1976 et 1991. Les tentatives d'instauration du dialogue pour la sécurité et la stabilité en Méditerranée ne sont pas récentes pour le rapprochement des deux rives. (Tableau en annexe II)

Ces éléments sont pour beaucoup d'analystes, les causes principales de la création de l'union du Maghreb arabe (UMA). Qui fait de ces pays un regroupement régional pour la sécurité, sorte d'un seul interlocuteur avec l'UE.

Le traité de Marrakech signé le 17 février 1989 entre les cinq états du Maghreb (Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie et Libye) a créé la l'UMA dont les états membres soulignent qu'ils veulent faire de la région un espace de sécurité et de paix. Ceci témoigne les soucis d'initier une nouvelle ère dans les relations intermaghrébines. Ce qui ne néglige pas à se demander dans quelles mesures le traité de Marrakech vient de préciser les conditions de la promotion de la sécurité, tant dans le domaine régional, qu'interne. Le projet est de bâtir avec la Communauté Economique Européenne une zone de coopération et de libre échange institutionnalisée à partir d'une nouvelle génération d'accords de coopération allant vers un statu d'association. La préoccupation française de 1983 était que le Maghreb ne Subisse pas les conséquences de l'élargissement de la CEE en termes de libre accès

¹¹ Méditerranée occidentale “ sécurité et coopération “ Mary Lucy Dumas FEDS 1992 PARIS

de ses produits vers l'Europe. La préoccupation française était plus politique elle visait à concevoir le projet de la méditerranée occidentale comme l'association des pays européens les plus sensibles et les plus ouverts au Maghreb (l'arc latin) pour pérenniser le maintien de liens forts avec une zone agitée, incertaine mais vitale.

III.1.3 L'initiative de coopération Cinq + Cinq Rome : une nouvelle sécurité

S'unir pour mieux organiser les rapports avec l'Europe, fait l'intérêt des pays du Maghreb, pour le renforcement de leurs relations avec l'Europe, en particulier l'Europe du sud. L'idée était d'amorcer une coopération qui pouvait servir d'exemple. Le projet de la méditerranée occidentale a trouvé sa consécration à Rome, le 10 octobre 1990 (les cinq + cinq) les ministres des affaires étrangères ont souligné que « le **dialogue**, la **concertation** et la **coopération** » s'imposent pour identifier, définir et résoudre les problèmes de sécurité d'intérêt commun dans la région. Cependant la concrétisation était douteuse tant que la coupure a été totale entre le nord et le sud lors de la guerre du golfe, les magrébins jugeant en particulier que Paris s'était aligné sur Washington malgré sa politique arabe. Ce qui n'exclut pas que la méditerranée occidentale est un projet politique d'inspiration française et que cette notion remonte à 1983, à l'occasion du voyage du président français, François Mitterrand au Maroc qui a proposé une conférence des pays de la méditerranée occidentale. Mary Lucy Dumas ¹²« Mer méditerranée lieu hautement historique et culturel a été un laboratoire de relations internationales depuis les années 50 suivant les axes est-ouest et nord sud. Ce qui fait d'elle lieu de convergence et d'interdépendance ». Une initiative qui était relancée en 1988, après de nombreuses tentatives d'instauration du dialogue pour la sécurité et la stabilité en méditerranée (annexe D). Selon certains, il fallait que l'Europe développe une stratégie préventive, basée sur les aspects économiques et sociaux, et dont l'objectif serait de stabiliser la région, de limiter la croissance de la population, réduisant ainsi l'espace politique des islamistes radicaux et freinant les flux migratoires. C'est cette logique qui a présidé aux initiatives de coopération telles que le Cinq+Cinq, la politique méditerranéenne rénovée est l'idée du Co-développement¹³.

III.2 Le partenariat Euro-méditerranéen :

¹² Mary Lucy Dumas in : Sécurité et coopération- Méditerranée occidentale- Fondation pour les études de défense nationale. Mai 1992

¹³ Habib Slim " le Co-développement, nouveau model de coopération" dans Alvaro Vasconcelo, Européens et Maghrébins- une solidarité obligée Edition Karthala, Paris, 1993

Le sommet Euromed qui a eu lieu le 27 novembre 2005 à Paris et qui devait réunir les chefs d'états et de gouvernements des vingt cinq (25) pays de l'union Européenne, et leurs interlocuteurs des pays de la Méditerranée concernés, marquait dix ans d'un programme extrêmement ambitieux, cependant il semble loin d'avoir tenu à ces promesses édités lors du premier sommet celui de Barcelone en 1995. Avant d'illustrer un bilan critique de la décennie passée, j'aimerais bien revenir sur le premier sommet, et par l'occasion présenter en quelques lignes les objectifs et les volets du partenariat.

a) Partenariat politique et de sécurité : Définir un espace commun de paix et de sécurité. M. Javier Solana, haut représentant de l'union européenne pour la politique extérieure et de sécurité commune, indiquait ainsi le 5 novembre 2001 que : *« l'esprit de Barcelone invite à sortir de la situation douloureuse d'aujourd'hui. Il faut privilégier le règlement pacifique des différends à l'usage de la violence ».*

III.2.1 -Perceptions de sécurité entre les deux rives

C'est un concept qui recouvre des préoccupations différentes. Le concept même de sécurité varie d'une rive à l'autre mais aussi d'un pays nord africain à l'autre. Elle a un sens très large comportant de nombreux aspects : économiques, politiques, sociaux et culturels. L'aspect le plus inquiétant est la sécurité identitaire. Cette vision xénophobe identitaire est présenté également au nord comme primaire dans les formations nationalistes extrémistes qui font compagnie pour l'expulsion des immigrés, professant d'autres cultures et religions représentent une menace pour l'identité et donc pour la sécurité. Les perceptions de sécurité entre la rive nord et la rive sud, truffées d'incompréhensions, sont caractérisées par des perceptions et des images déformées de l'islam et de l'islamisme politique. Pour Pascal Boniface les grandes puissances n'ont plus soif de conquête, d'extension, ni même d'affirmation de leur présence sur la scène mondiale. Ce qui est recherché en priorité absolue c'est tranquillité et la prospérité, un monde aujourd'hui éclaté ouvert aux influences, inégalité de richesses croissantes, repli sur soi. Souvent confondus de la question de la menace et de la problématique du terrorisme, que des courants nationalistes extrémistes de part et d'autre utilisent à des fins démagogiques. Ces brouillages viennent tout d'abord d'une méconnaissance réciproque. Mais une certaine confusion est en partie voulue, d'autant plus qu'au Sud le débat public sur la dimension militaire de la sécurité demeure

quasiment un tabou. Comme le rappelle Hamadi Essid, "les termes restent à définir et à redéfinir qui, au lieu de contribuer à la clarté de notre projet de dialogue, le réduisent à une suite de monologues parallèles et consolident, à plusieurs niveaux, les malentendus"¹⁴.

III.2.1.2 – Perceptions de la sécurité dans la rive sud.

La perception de la sécurité des pays du sud diffère de celle des pays du nord, où les préoccupations ainsi que les problèmes sont d'un autre genre. Quant on aborde le problème de la sécurité en méditerranée, dans son ensemble, on s'aperçoit que les débats sur la Méditerranée occidentale semblent plus faciles du moment où on parvient à exclure ou à escamoter un problème crucial qu'est le problème israélo – palestinienne. Toutefois, cette facilité n'est qu'apparente ou aléatoire dans la mesure où d'une part, la question palestinienne influe sur la marche les travaux de la rive occidentale, notamment lorsque la tension prend des proportions incontrôlables et inhumaines. D'autre part, des divergences de vue non négligeables demeurent. Il s'agit essentiellement des problèmes de l'immigration et de la circulation des personnes, de la démocratie et des droits de l'homme et enfin de l'intégrisme.

III.2.1.3 Perception de sécurité dans la rive nord.

Selon Alejandro Diz Rodriguez¹⁵ « quand on parle de la rive nord, on doit, en quelque sorte, inclure tous ces acteurs impliqués dans les questions qui affectent et préoccupent le bassin méditerranéen. Ainsi, sont donc comprises, aussi bien les institutions et les organismes proprement européens, qui sont *stricto sensu* la rive nord géographique, que les autres acteurs qui ont des intérêts et des politiques dessinées pour telle zone, dont le cas le plus singulier est celui des Etats-Unis ». Ajoutant que le cadre tracé des principales structures de sécurité à mettre en marche à partir du nord, tient en compte les nouvelles mutations consécutives à la réorganisation de l'ordre mondial après la chute du mur de Berlin.

b) Partenariat dans les domaines sociaux, culturels et humains : développer les ressources humaines, favoriser la compréhension entre les cultures et les échanges entre les sociétés civiles.

¹⁴ Hamadi Essid " Les termes de l'équivoque ", le nouvel observateur, collection dossiers n° 5 la France et les arabes.

¹⁵ Chercheur d'UNISCI « Perceptions Mutuelles dans la Méditerranée ; Unité et Diversité, UNISCI [Madrid], Publisud [Paris], AFES – PRESS [Mosbach], 1998. Page 235.

III.2.2 Le flux migratoire est une ouverture au libre échange :

Aujourd'hui, conforté dans leurs décisions, les pays européens, conscients du risque de voir une Europe fermée dans un monde où les déséquilibres démographique et économique, entretiennent une offre d'immigrants, ont compris la nécessité de resituer la migration dans la perspective du développement, et une stratégie d'ouverture commerciale, d'incitation à l'investissement privée, d'aide et de coopération dont on espère à terme une diminution des inégalités entre les nations et de l'incitation à immigrer .

Le problème de la circulation des personnes de la rive sud à destination de l'Europe est perçu différemment de part et d'autre du bassin méditerranéen (carte en annexe). En effet, les pays du sud « inducteurs » des flux migratoires qualifient les politiques communautaires de réactives et restrictives par rapport à ces flux. Ces politiques, selon le professeur Fahd Yata¹⁶, bien qu'elles soient destinées à diminuer les quotas – parts d'immigration en établissant des critères sélectifs pour l'admission des personnes, sont des politiques nationales qui ne sont pas contraires au droit international. Cependant sous un critère coopératif, elles ne fortifient pas l'image positive de cette rive et font que le sud s'entête dans sa perception de « l'Europe forteresse ». Ajoutant que la politique de délivrance des visas ne répond à aucune règle objective, et que la décision pour amorcer le processus administratif obéit seulement à la volonté des autorités consulaires, qui sont souvent des représentants du ministère de l'intérieur dans les ambassades et non du ministère des Affaires Etrangères. C'est – à dire que ceux qui délivrent les visas ne sont pas des diplomates, mais des fonctionnaires du ministère de l'intérieur envoyés dans ces pays-là.

De même, les élites, les hommes d'affaires et surtout, les jeunes étudiants sont souvent empêchés de poursuivre leurs études à Madrid, Londres ou Paris puisqu'ils sont perçus comme des immigrants clandestins, bien qu'ils possèdent réellement des fonds pour faire leurs études comme tout étudiant européen.

En effet, actuellement, le problème de la migration illégale mène à une perception plus négative des pays du sud, vu que ces immigrants ne trouvent pas d'emploi et sont obligés de s'introduire dans des activités délictueuses, ce qui conduit à une perception des immigrants tout à fait irréaliste et négative.

¹⁶ Perceptions Mutuelles dans la Méditerranée ; Unité et Diversité, UNISCI [Madrid], Publisud [Paris], AFES – PRESS [Mosbach], 1998. Page 310.

c) Partenariat économique et financier : Construire une zone de prospérité partagée, zone de libre échange, coopération et concertation économique et coopération financière

III.2.3 Le programme MEDA.

Le programme MEDA mis en place par la commission d'une part et le prêt de la banque Européenne d'investissement (BEI) d'autre part.

L'objectif du programme MEDA¹⁷ est d'inciter ces derniers à la transition économique et au développement de marchés ouverts et concurrentiels, tout en encourageant les réformes politiques et sociales chez eux. Plusieurs exemples récents illustrent la façon dont l'Union européenne entend donner un caractère global à son engagement :

MEDA servant d'appui aux reformes dans les pays de la rive sud et .il a également une perspective d'ajustement structurel, une seule enveloppe globale annuelle avec répartition « à la carotte » (les premiers qui ratifient profitent le plus). Pour le suivi des reformes, la commission élabore des programmes indicatifs nationaux et global.

4,685 milliards d'Euros par an en 1995 fut Le paquet MEDA1 et seuls 26% des crédits ont été engagés et seulement 10% ont été effectivement payés une réforme est donc intervenue lors de la conférence de Marseille en 2000 pour déterminer le montant du paquet MEDA2. Toute conditionnalité a été abandonnée, et la commission a créé le service Europe Aid pour gérer les sommes à louer. Le paquet MEDA2 a été déterminé pour 5,35 milliards d'euros pour 7ans (2000- 2006).

La BEI propose des prêts bonifiés à long terme et des prêts ressources propres, les engagements de la BEI pour la zone s'élève à 7,4 milliards d'euros pour la période de 2000-2007.

III.2.4 Bilan critique de l'Euro-Med après Dix ans :

Le bilan du partenariat Euro-méditerranéen n'est pas glorieux, de l'avis des deux parties¹⁸. D'après certains politiciens Ses « résultats sont infimes¹⁹ », En 1995, les pays Européens et du pourtour méditerranéen c'étaient fixés trois ambitieux objectifs voir les volets du partenariat dont les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances. Le scepticisme : sur le plan politique, la reprise du conflit Israélo-palestinien et la guerre contre le terrorisme lancé après le 11 septembre 2001 ont

¹⁷ <http://www.euromed.net/MEDAdemoc/french/p6.htm>

¹⁸ Nathalie Dubois « Libération » page10 du lundi 28 Novembre

¹⁹ Abdelaziz Belkhadem ministre de l'état algérien « Libération » page 10 du lundi 28 Novembre

tellement intensifié la violence dans la région que le projet de charte Euro-méditerranéenne pour la paix et la stabilité est resté dans les tiroirs. Aucune avancée ne s'est produite n'ont plus en matière de démocratie et de respect de droits de l'homme, les pays arabes trainant toujours des pieds. Sur les plans économiques, les écarts entre les deux rives s'accroissent malgré les quelques vingt milliards d'Euro accordés par l'union, depuis 1995, des projets qui vont de l'éducation à l'assainissement des eaux usées en passant par le soutien à l'économie palestinienne. De un à quatre en 1995, l'écart de niveau de vie entre les deux rives s'est creusé de un à cinq. L'aide Européenne n'a pas eu d'effet d'entraînement sur les investissements étrangers directs.

Pour la zone de libre échange, Euro-méditerranéenne prévue à l'horizon 2010, elle suscite un grand scepticisme. Poussivement l'union européenne à conclu des accords d'association avec le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, Israël, l'autorité palestinienne et le Liban. Mais la libéralisation des échanges est limitée aux produits industriels. Pour sortir la région, de son sous-développement, et de l'explosion du chômage qui se profile avec l'arrivée de 35 millions de nouveaux actifs d'ici à 2020, il est indispensable de changer l'échelle du partenariat. Reste le sud de la méditerranée a de bonnes raisons d'inquiétudes de faire les frais de la poursuite de l'élargissement. Ce qui laisse à dire que l'Euro-Med pâtit de l'élargissement à l'Est, ses ambitions sont loin d'être atteintes, dix ans après sa création. Pour conclure ce bilan critique de l'euro-Med, dans les vingt ans qui viennent les questions de la guerre et la paix, la discorde et la concorde, de la violence et de la civilisation, la coopération, se discutent encore, car il faudrait être autiste et aveugle pour ne pas prendre la mesure des défis qui s'annoncent, à la fois démographiques migratoires, identitaires et culturels, politiques et sécurité, sans parler de des écart de richesse. Surtout qu'il s'agit de deux grands ensembles de 400 millions d'habitants environ. Or quelles réponses à ces défis faute d'une stratégie originale et ambitieuse? Reste donc imaginer et bâtir une véritable communauté Euro-méditerranéenne²⁰ !

III.3 Le dialogue Méditerranéen de l'OTAN :

La reconnaissance du fait que la stabilité en Europe est étroitement liée à la sécurité et à la stabilité dans la région méditerranéenne explique la décision des alliés, prise en 1994, d'établir des contacts entre l'OTAN et un certains nombre de pays de cette

²⁰ Thierry Fabre chercheur est responsable du pôle Euromed à la maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Aix-en-Provence.

région au sens large. En février 1995, l’Egypte, Israël, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie ont été invités à participer à un dialogue avec l’OTAN. La Jordanie invité en novembre 1995 et l’Algérie en en février 2000.

Ce dialogue a pour de favoriser la compréhension des activités de l’alliance, y compris ses programmes d’ouverture et de partenariat, son adaptation, interne et son approche générale relative à l’établissement de structure de sécurité coopérative. Les pays du dialogue ont été conviés à prendre part à des activités de spécifiques en rapport avec les sciences, l’information et les plans civiles d’urgence ainsi que des formations dans les écoles de l’Otan en ce qui concerne le maintien de la paix, la maîtrise et la vérification de l’armement, la responsabilité des forces militaires à l’égard de la protection de l’environnement.“ To establish contacts, on a case by case basis between the alliance and Mediterranean non-member countries with a view to the strengthening of regional stability”²¹.

Le dialogue est un programme de soutien pour les autres initiatives multinationales, comme ceux de l’UE et de l’OSCE. Un parmi les cinq principes sur lesquels le dialogue est basé²².

Les interrogations suivantes se posent au sujet de l’**OTAN** :

L’OTAN est-il la somme des volontés de défense de chacun de ses membres ? Ou l’instrument de la puissance américaine dans la zone atlantique et au delà dispose-t-il de sa propre logique géopolitique ? Difficile de répondre à ces questions d’une façon globale, il faudrait analyser les réalités de l’OTAN selon les époques et les conflits où elle fut impliquée. D’un point de vue géopolitique, il est plus important de se poser la question de la réelle capacité de décision de ses entités régionales dans la tentative de résolution des conflits territoriaux. Jean-François Sustrielle a écrit « Chine- USA, la guerre programmée » février 2006.

Les regroupements régionaux doivent assurer les objectifs suivants : Stimulation de la coopération économique, politique et militaire. Structures de concentration et contreponds à la prolifération des Etats. Ces organisations sont-elles des facteurs de stabilisation des tensions régionales géopolitiques que connaissent leurs membres pour devenir des acteurs supranationaux avec une ligne géopolitique propre.

²¹ NATO Press release. NAC, Final Communiqué, Brussels, 1 dec 1994

²² NATO Handbook, chapter 3, “The opening up of the alliance :The Alliance’s Mediterranean Dialogue” ([http:// WWV. Nato. int/doc/handbook/2001/hb0305.htm](http://WWV.Nato.int/doc/handbook/2001/hb0305.htm))

Toute la question des regroupements régionaux se trouve formulée de cette façon, afin de répondre à de nombreux objectifs tels que : volonté de contrer une menace, souci de croissance économique, terme aux affrontements devenus stériles. Le développement économique est le meilleur médicament pour apaiser les haines politiques et religieuses, c'est ce que la politique européenne de voisinage envisage. Associer des pays sur le principe du « cercle d'ami »

III.4 La Politique Européenne de Voisinage(PEV) :

La mise en place de la nouvelle politique de voisinage (PEV) a été approuvée par le conseil européen des 17/18 juin 2004, initiative lancée en 2002 à destination des nouveaux voisins de l'Europe élargie (Ukraine, Moldavie et Biélorussien). La PEV vise à créer une zone de prospérité et de stabilité aux frontières de l'UE, en proposant à chaque pays, suivant les progrès réalisés, la perspective d'accéder au marché intérieur. La stratégie vise les pays qui n'ont pas de perspective d'adhésion pour réduire les lignes de fracture aux frontières offre des perspectives d'intégration plus profondes à l'espace économique européen. La PEV associe des pays sur le principe du « cercle d'amis » évoluant dans un espace de paix, de stabilité et de prospérité partageant des valeurs communes : la démocratie, les droits de l'homme, l'économie de marché le développement durable. Selon Pascal Boniface, *« les états riches parlant de la puissance perçoivent leur prospérité menacée par une multitude de facteurs dont le poids financier des engagements stratégiques internationaux »*.

III.5 Perspectives du dialogue en Méditerranée :

En fin et pour conclure cette dernière partie, dans laquelle on a fait ressortir la convergence des différents dialogues, qui ont mis en évidence la nécessité d'une dynamique de sécurité et de coopération propre à la méditerranée. Pour que cette espace demeure l'un des pivots de la paix dans le monde, un espace de rencontre et non pas un lieu de polarisation négative, ni une ligne de fracture entre le sud et le nord, la solidarité est obligée.

La coopération méditerranéenne a ainsi pris corps tant au sein de gouvernements que la société civile à travers les organisations non gouvernementales. Dans la rive nord à différents degrés, l'Union Européenne, l'Organisation du traité de l'atlantique nord, l'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le conseil de l'Europe ont ébauché une politique méditerranéenne. On doit souligner aussi de l'autre part la prise de conscience accrue touchant les causes du déficit de la coopération Euro-

méditerranéenne et les perspectives et les moyens pour rétablir l'équilibre dans le sens d'un véritable partenariat. La question ne consiste pas seulement à savoir si le dialogue doit finir par un partenariat de paix méditerranéenne, mais plutôt trouver l'art et la manière de l'inscrire dans les courants dominants des programmes de coopération et de rapprochement tout en apportant une réelle contribution au développement et la sécurité. Le potentiel du dialogue et de la coopération dans les différents domaines est considérable à condition que les obstacles politiques mentionnés avant soient surmontés. La coopération en matière de protection civile et la participation conjointe dans des opérations de paix, sous mandat du conseil de sécurité doivent faire l'objet de priorité. Les perceptions précédentes démontrent que la méditerranée est un espace stratégique autour duquel se développent des visions contradictoires. L'antagonisme et les divergences qui existent entre les pays européens, les américains et ceux de la rive sud, peuvent servir de base pour équilibrer les relations entre les acteurs concernés.

Toutefois, l'approche conceptuelle ne doit pas être abandonnée. Cela ne doit pas empêcher la recherche de nouvelles formules pour discuter un concept euro-méditerranéen de sécurité, et de développement. Pour approfondir les démarches engagés il y a dix ans, les pays du nord doivent quand à eux se focaliser sur des projets prioritaires simples capable de devenir des catalyseurs. Il faut créer des solidarités de fait. L'eau et l'énergie constituent deux secteurs capables d'engendrer des flux économiques substantiels avec la contribution des gouvernements des deux rives. Pour le secteur agricole c'est le cœur du débat. Toutefois la gestion de la ressource humaine qui est délaissée doit être prise en compte en priorité. La baisse du taux de natalité, le vieillissement contraint les pays du nord à accueillir un nombre conséquent d'immigrés. D'ici à 2025 pour la main-d'œuvre suffisante pour l'avenir de leur, économies²³. Les initiatives sous-régionales devraient être encouragés, car les différents dialogues sont convergents et compatibles et doivent continuer, pour éclaircir l'amalgame ou la confusion entre les différents acteurs. Plusieurs participants au dialogue soulignent qu'il existe un lien inébranlable entre développement, sécurité et démocratie. Quand aux obstacles tels que conflits et tensions doivent être gérés sans influencer sur la sécurité du dialogue lui-même.

²³ Andrea Canino président du conseil de coopération économique « Figaro » 29/11/2006

Conclusion

En conclusion pour unir les Etats de la méditerranée, il faut faire converger leurs perceptions par une confiance réciproque, pour permettre une certaine continuité des politiques de voisinage, et permettre par la même, une véritable politique de coopération. Cette confiance est basée sur la concertation et le contact par un dialogue ouvert et sur des bases qui sont communes. Car ces champs de convergences pourraient offrir un espoir qui soit plus qu'une ambition résiduelle et purement mercantile mais, si nous le voulons, un enjeu pour réussir l'édification d'une méditerranée de paix, de progrès et de concorde, et au-delà, pour endiguer et moraliser le nouvel ordre qui s'esquisse sous nos yeux. Une méditerranée puissante fidèle à ses valeurs constitue le point central d'une stratégie de reconstitution de l'ordre international. C'est autour de cet espace de valeurs que doit s'édifier la méditerranée de l'avenir. La diplomatie de la tension, la politique qui privilégie l'emploi de la force, et le mépris du droit sont voués à l'échec. Ce n'est pas une affaire de richesse financière, ni de puissance économique ou militaire, c'est une affaire de maturité stratégique, de courage politique, en fin, c'est une affaire d'élévation morale. Dans cet esprit, les problèmes sérieux qui engagent, au-delà de l'Euromed, la paix et la sécurité internationale, peuvent être affrontés et surmontés et une alternative à l'ordre unipolaire pourra s'imposer et offrir au reste du monde un espoir raisonnable et un résultat escompté. C'est ce que tous les interlocuteurs du dialogue Euro-méditerranéen souhaitent et ceci depuis une dizaine d'années.

Quoi qu'il en soit, nous sommes face à une conscience commune, qui fait surface et qui a l'avantage, d'éviter que le sentiment d'appartenance à une même région méditerranéenne ne se détériore. C'est ce sentiment qui permettra de conserver la capacité de mobilisation de la région méditerranéenne. Ce qui représente à mon avis un préalable indispensable à toute action qui se veut commune et cohérente avec les fondements de l'identité méditerranéenne.

Toutefois j'estime qu'il serait plus intéressant que toute approche méditerranéenne de l'Europe observe une certaine neutralité culturelle et institutionnelle pour continuer à faire vivre cet espace identitaire qu'elle s'est donnée ; le vieux continent doit être réceptif à la volonté d'épanouissement qui anime les autres cultures, celles du sud, principalement la culture maghrébine, et œuvrer pour se démarquer de cette identité atlantiste, perçue par la rive sud comme essentiellement américaine.

En fin, pour conclure, les media doivent aider à l'apaisement et non à l'accentuation des hostilités, et éviter la manipulation, l'amalgame et la propagation de fausses rumeurs et l'alimentation de la suspicion.

Table des matières

Première partie: La Méditerranée, zone de conflits permanents

I.1. Les facteurs géopolitiques de conflits.....	P3
I.1.1 Les grandes Métaphores Historiques et Religieuse.....	P3
I.1.2 L'identitaire en tant que facteur géopolitique en Méditerranée.....	P4
I.1.3. La recherche de la puissance au cœur de la réflexion géopolitique.....	P4
I.1.4. La Méditerranée : une nouvelle géopolitique mondiale.....	P5.
I.1.5. La Méditerranée : notion tant « civilisationnelle » que géographique et historique. .	P5
I.2 La géostratégie de la Méditerranée : facteur incontournable.....	P7
I.2.1 La Méditerranée : un intérêt stratégique historique.....	P8
I.2.2 Les perceptions et divergences génèrent deux logiques régionales.....	P9
I.2.3. La perception Américaine	P10
I.2.4. La perception Européenne	P11
I.2.5. La perception de la rive sud.....	P12

Deuxième partie : La Méditerranée orientale zone de crises et de tensions

II.1 LA Turquie	P13
II.1.1. Les Rivalités territoriales constituent-elles un risque sécuritaire en Méditerranée orientale ?.....	P14
II.1.2. La Turquie et l'adhésion à l'Union Européenne.....	P15
II.1.3. Nouveau front géostratégique en Méditerranée orientale (Turquie et Israël).....	P16
II.2 Front du refus Oriental ou Alliance potentielle rivale (l'Iran et la Syrie) ?.....	P 17
II.2.1 La Syrie : est-elle une menace face aux alliées des Américains ?.....	P17
II.2.2 L'assassinat de Hariri : Piège géopolitique ou enjeux caché ?.....	P17
II.3 L'Iran est il un tabou solide malgré l'ouverture ?.....	P18
II.3.1 Pourquoi les tensions sont-ils aussi graves entre L'Iran et Israël ?.....	P19
II.3.2 L'Iran, les Etats Unis et l'Europe, relations d'intérêts.....	P19

Troisième partie: La Méditerranée Occidentale Havre de coopération

III.1	Le Maghreb et l'Europe du sud, préoccupations convergentes.....	P21
III.1.1	La Méditerranée Occidentale espace de Coopération ou risque sécuritaire ?...	P22
III.1.2	L'Union du Maghreb arabe (UMA)	P22
III.1.3	L'initiative de coopération Cinq + Cinq Rome : une nouvelle sécurité	P23
III.2	Le partenariat Euro-méditerranéen	P23
III.2.1	Perceptions de sécurité entre les deux rives.....	P24
III.2.2	Perceptions de la sécurité dans la rive sud.....	P25
III.2.3.	Perceptions de la sécurité dans la rive nord.....	P25
III.2.4.	Le flux migratoire est une ouverture au libre échange	P26
III.2.5.	Le programme MEDA.....	P27
III.2.6.	Bilan critique de l'Euro-Med après Dix ans.....	P27
III.3	Le dialogue Méditerranéen de l'OTAN	P28
III.4	La Politique Européenne de Voisinage (PEV)	P30
III.5	Perspectives du dialogue en Méditerranée	P30
	Conclusion	P32

Bibliographie

Annexes

Bibliographie

Ouvrages Collectifs:

- La Méditerranée Occidentale un espace de à partager Synthèse des travaux F. Gutmann, Ambassadeur de France (Fondation méditerranéenne d'études stratégiques).
- Méditerranée Occidentale, sécurité et coopération ; sous la direction de Marie – Lucy Dumas. Fondation pour les études de défense nationale – 1992.
- Méditerranée Occidentale : Quelles stratégies pour l'avenir ? Published, 1994.
 - La Méditerranée, Espace de conflit, Espace de rêve ; L'Harmattan, 2001..
 - La Méditerranée Nouveaux défis, nouveaux risques, sous la direction de Jean – François DAUZAN et Raoul GIRARDET, Published, 1995.
 - Les enjeux du partenariat Euro-méditerranéen Acte de la conférence organisée à Marseille les 24 et 25 Mars 1997 par l'institut de la méditerranée (Marseille) et l'Economic research Forum (le Caire)
 - Mare Nostrum Dynamiques et Mutations géopolitiques de la Méditerranée ; sous la direction de André – Louis Sanguin, série « culture politique » Collection « géographie et cultures » l'Harmattan, 2000.
 - Perceptions Mutuelles dans la Méditerranée ; Unité et Diversité, UNISCI [Madrid], Publisud [Paris], AFES – PRESS [Mosbach], 1998.
 - Maghreb : Perception Espagnole de la Stabilité en Méditerranée, Prospective en vue de l'année 2010, Direction Générale de Politique de Défense, Institut Espagnol d'Etudes Stratégiques, groupe de travail N°3/99 – Cuadernos de Estrategia 106-B (version française).

Ouvrages individuels:

- La coopération entre l'Union Européenne et les pays du Maghreb, **Mohamed Ben El Hassan ALAOUI**, Nathan Références Internationales, Collection Edification d'un Etat Moderne .
- La géopolitique étude variée le professeur N. Amara Algérie
- Géopolitique (Constantes et changement dans l'histoire) A. Chauprade

Reuves :

- Etudes Internationales N°79 2/2001 ; revue trimestrielle, Directeur Responsable Rachid Driss.
- Géopolitique de la méditerranée Yves Lacoste Hérodote revue de géographie et de géopolitique N° 103.
- Méditerranée Nation en conflits Yves Lacoste Hérodote N° 90

Internet :

- http://cubitus.senat.fr/rap/199-322/199-322_mono.htm
- <http://www.strademed.org/FR/activites/Milan/actesdeMilan/Chikh.htm>
- <http://www.euromed.net/MEDAdemoc/french/p6.htm>
- <http://www.ptb.Be/script/article.phtml?>
- <http://fr.news.yahoo.com/01012006/5/1-iran-promet-une-riposte>
- <http://publiusleuropeen.typepad.com/publius/2005/12/euromed-dix-ans.html>

Presses:

- Le monde (un four historique) T. Fabre 03/12/ 2005
- le Figaro (approfondir le processus de Barcelone) 29/11/2005 A. Canino
- Horizon (contribution de l'Algérie pour un monde plus juste) A. Meziane 7/8/2005

Annexe I

Tentatives d'instauration du dialogue pour la sécurité et la stabilité en méditerranée.

- Avril 1972 : l'Italie propose une conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée. L'Algérie propose la neutralisation de la Méditerranée et une conférence des Etats riverains.
- Décembre 1972 : l'Algérie et la Tunisie soutenues par la France, l'Italie et la Suisse présentent un mémorandum commun à la conférence d'Helsinki (CSCE)
- Janvier 1973 : Les problèmes de la sécurité en Méditerranée sont exposés au sein de la CSCE. Les intervenants insistent pour établir un lien entre sécurité en Europe et sécurité en Méditerranée.
- Juin 1973 : Le délégué Maltais à la CSCE bloque les travaux et exige la présence des délégués Algériens, Tunisiens et Marocains.
- Sept 1973 : Conférence des non-alignés à Alger adoptant une résolution sur « la transformation de la Méditerranée en zone de paix et de coopération » connue sous le slogan « la Méditerranée aux Méditerranéens ».
- Octobre 73 : La CSCE accepte l'audition des membres méditerranéens non européens (Algérie, Tunisie, Maroc, Syrie, Egypte et Israël).
- Novembre 73 : 6^{ème} conférence arabe au sommet d'Alger favorable à un dialogue euro-arabe.
- Juin 1974 : Les ministres des affaires étrangères de la CEE examinent le dossier Méditerranéen en présence des Ambassadeurs maghrébins.
- Septembre 1983 : A Madrid la CSCE publie un document sur les questions relatives à la sécurité et à la coopération en Méditerranée.
Le président Français en visite au Maroc lance l'idée d'une conférence de la Méditerranée occidentale.
- Février 1988 : 1^{er} forum méditerranéen des pays du bassin occidental à Marseille (France).
- Mai 1989 : 2^{ème} forum méditerranéen des pays du bassin occidental à Tanger(Maroc) et préparation des rencontres du groupe des « 4+5 » puis des « 5+5 » du bassin occidental.

- Décembre 89 : conférence euro-arabe à Paris.
- Juin 1990 : conférence interministérielle des pays méditerranéens à Alger avec déclaration finale demandant la tenue d'une conférence en Méditerranée sur le modèle de la CSCE.
- Octobre 90 : réunion à Palma de Majorca d'une conférence sur la sécurité et la coopération en Europe avec la participation des pays arabes et d'Israël : lancement de la CSCM.
- Octobre 91 : 2^{ème} réunion des ministres des affaires étrangères du groupe des « 4+5 » et qui admettent Malte comme partenaire. Communiqué d'Alger préconisant une politique commune de sécurité et de Stabilité en Méditerranée occidentale.

ANNEXE II

Traité de Marrakech, le 17 février 1989.

Au Nom de Dieu, Le Clément, Le Miséricordieux !

TRAITE INSTITUANT L'UNION DU MAGHREB ARABE

Sa Majesté le Roi Hassan II, Roi du Maroc ;

Son Excellence Monsieur Zine El Abidine Ben Ali, Président de la République Tunisienne ;

Son Excellence Monsieur Chadli Benjédid, Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire,

Le Guide de la Révolution du 1^{er} septembre, le Colonel Mouammar Kadhafi, de la grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste ;

Son Excellence le Colonel Mouaouya Ould Sidi Ahmed Taya, Présidant du Comité Militaire de Salut National, Chef d'Etat de la République Islamique de Mauritanie ;

Ayant foi dans les liens solides qui unissent les peuples du Maghreb Arabe et qui sont fondés sur la Communauté d'histoire, de religion et de langue ;

Répondant aux profondes et fermes aspirations de ces peuples et de leurs dirigeants à l'établissement d'une union qui renforcera davantage les relations existantes entre eux et leur la possibilité de réunir les moyens appropriés pour s'orienter vers une plus grande intégration ;

Conscients des effets qui résulteront de cette intégration et qui donneront la possibilité à l'Union du Maghreb Arabe d'acquérir un poids spécifique lui permettant de contribuer efficacement à l'équilibre mondial, de consolider les relations pacifiques au sein de la communauté internationale et consolider la paix et la sécurité internationales ;

Considérant que l'édification de l'Union du Maghreb Arabe nécessite des réalisations tangibles et l'instauration des règles communes concrétisant la solidarité effective entre ses composantes et garantissant leur développement économique et social ;

Exprimant leur sincère détermination à œuvrer pour que l'union du Maghreb Arabe soit un moyen de réaliser l'unité arabe complète et un point de départ vers une union plus large, englobant d'autres Etats arabes et africains ;

SONT CONVENUS DE CE QUI SUIT :

Article 1 : il est institué, en vertu de ce traité, une Union dénommée : Union du Maghreb Arabe.

Article 2 : L'Union vise à :

- renforcer les liens de fraternité qui unissent les Etats membres et leurs peuples les uns aux autres ;
- réaliser le progrès et la prospérité des sociétés qui les composent et la défense de leurs droits ;
- contribuer à la préservation de la paix fondée sur la justice et l'équité ;
- œuvrer progressivement à réaliser entre eux la libre circulation des personnes, des services, des marchandises et des capitaux.

Article 3 : La politique commune mentionnée dans l'article précédent a pour but la mise en œuvre des objectifs suivants :

- sur le plan international : la réalisation de la concorde entre les Etats membres et l'établissement d'une étroite coopération diplomatique entre eux sur la base du dialogue ;
- sur le plan de la défense : la sauvegarde de l'indépendance de chacun des Etats membres ;
- sur le plan économique : la réalisation du développement industriel, agricole, commercial, social des Etats membres et la réunion des moyens nécessaires à cet effet, notamment en mettant sur pieds des projets communs et en élaborant des programmes globaux et sectoriels ;
- sur le plan culturel : l'établissement d'une coopération visant à développer l'enseignement aux différents niveaux, à préserver les valeurs spirituelles et morales inspirées des généreux enseignements de l'Islam et à sauvegarder l'identité nationale arabe en se dotant des moyens nécessaires pour réaliser ces objectifs, notamment par l'échange des enseignants et des étudiants et la création d'institutions universitaires et culturelles, ainsi que d'instituts de recherche maghrébins.

Article 4 : L'Union est dotée d'un conseil présidentiel composé des chefs d'Etat membres et qui est l'organe suprême de l'Union.

La présidence du Conseil est d'une durée de six mois et est assurée par rotation entre les chefs d'Etat membres.

Article 5 : Le Conseil présidentiel de l'Union tient ses sessions ordinaires une fois tous les six mois. Toutefois, le Conseil peut tenir des sessions extraordinaires chaque fois que cela est nécessaire.

Article 6 : Le Conseil présidentiel est seul habilité à prendre des décisions. Ces décisions sont prises à l'unanimité des membres.

Article 7 : Les Premiers ministres des Etats membres, ou ceux qui en font fonction, peuvent se réunir chaque fois que cela est nécessaire.

Article 8 : L'Union comprend un Conseil des ministres des Affaires Etrangères qui prépare les sessions du Conseil présidentiel et examine les questions que lui soumettent le Comité de suivi et les Commissions ministérielles spécialisées.

Article 9 : Chaque Etat membre désigne, parmi les membres de son gouvernement ou de son Comité Populaire Général, un membre qui sera chargé des affaires de l'Union. Ces membres constitueront un Comité qui se chargera du suivi des affaires de l'UNION et qui soumettra les résultats de ses travaux au Conseil des ministres des Affaires Etrangères.

Article 10 : L'Union est dotée de commissions ministérielles spécialisées instituées par le Conseil Présidentiel et dont celui – ci fixera les compétences.

Article 11 : L'Union dispose d'un Secrétariat Général composé d'un représentant de chaque Etat membre et qui exercera ses fonctions sur le territoire de l'Etat assurant la Présidence de la session du Conseil présidentiel, sous la supervision de Président de la session dont l'Etat prend en charge les dépenses de ladite session.

Article 12 : L'Union dispose d'un Conseil consultatif comprenant dix membres de chaque Etat, qui seront choisis par les organes législatifs des Etats membres ou conformément aux règles internes de chaque Etat ;

- le Conseil consultatif tient une session ordinaire chaque année, de même qu'il se réunit en session extraordinaire à la demande du Conseil présidentiel ;
- le Conseil consultatif donne son avis sur tout projet de décision que lui soumet le Conseil présidentiel et pourra éventuellement soumettre audit Conseil les recommandations qu'il jugerait de nature à renforcer l'action de l'Union et à réaliser ses objectifs ;
- le Conseil consultatif élabore son règlement intérieur et le soumet au Conseil présidentiel pour approbation.

Article 13 : L'Union est dotée d'une Instance judiciaire composée de deux juges de chaque Etat, qui seront désignés pour une période de six années, et renouvelée par moitié tous les trois ans. Cette Instance élit son président parmi ses membres pour une période d'une année.

- Ladite instance a pour compétence de statuer sur les différends relatifs à l'interprétation et à l'application du traité et des accords conclus dans le cadre de l'Union, que lui soumet le conseil présidentiel ou un Etat partie au différend,

conformément aux dispositions du Statut fondamental de l'Instance. Les décisions sont obligatoires et définitives ;

- L'Instance judiciaire donne des avis consultatifs au sujet de questions juridiques que lui soumet le Conseil présidentiel ;
- Ladite Instance prépare son Statut fondamental et le soumet à l'approbation du Conseil présidentiel. Ce statut fera partie du Traité ;
- Le Conseil présidentiel fixe le siège de l'Instance judiciaire et arrête son budget.

Article 14 : Toute agression contre un des Etats membres est considérée comme une agression à l'égard des autres Etats membres.

Article 15 : Les Etats membres s'engagent à ne permettre sur leurs territoires respectifs aucune activité ni organisation portant atteinte à la sécurité, à l'intégrité territoriale ou au système politique de l'un des éléments membres.

Ils s'engagent également à s'abstenir d'adhérer à tout pacte, ou alliance militaire ou politique, qui serait dirigé contre l'indépendance politique ou l'unité territoriale des autres Etats membres.

Article 16 : Les Etats membres sont libres de conclure tout accord libéral, entre eux ou avec d'autres pays ou groupes de pays, tant que ces accords ne sont pas contraires aux dispositions du présent Traité.

Article 17 : Les autres Etats appartenant à la Nation arabe ou à la Communauté africaine peuvent adhérer à ce Traité si les Etats membres donnent leur accord à cet effet.

Article 18 : les dispositions de ce Traité peuvent être amendées sur proposition d'un Etat membre. L'amendement entrera en vigueur après sa ratification par tous les Etats membres.

Article 19 : Ce Traité entrera en vigueur après sa ratification par les Etats membres conformément aux procédures suivies dans chaque Etat.

Les Etats membres s'engagent à prendre les mesures nécessaires à cet effet dans un délai maximum de six mois à partir de la date de la signature du présent Traité.

Fait à Marrakech, le jour béni
Du vendredi 10 rajab 1409 de l'Hégire
(1398 du décès du Prophète)
correspondant au 17 février (nouar) 1989.

La carte de la Méditerranée



Annexe III

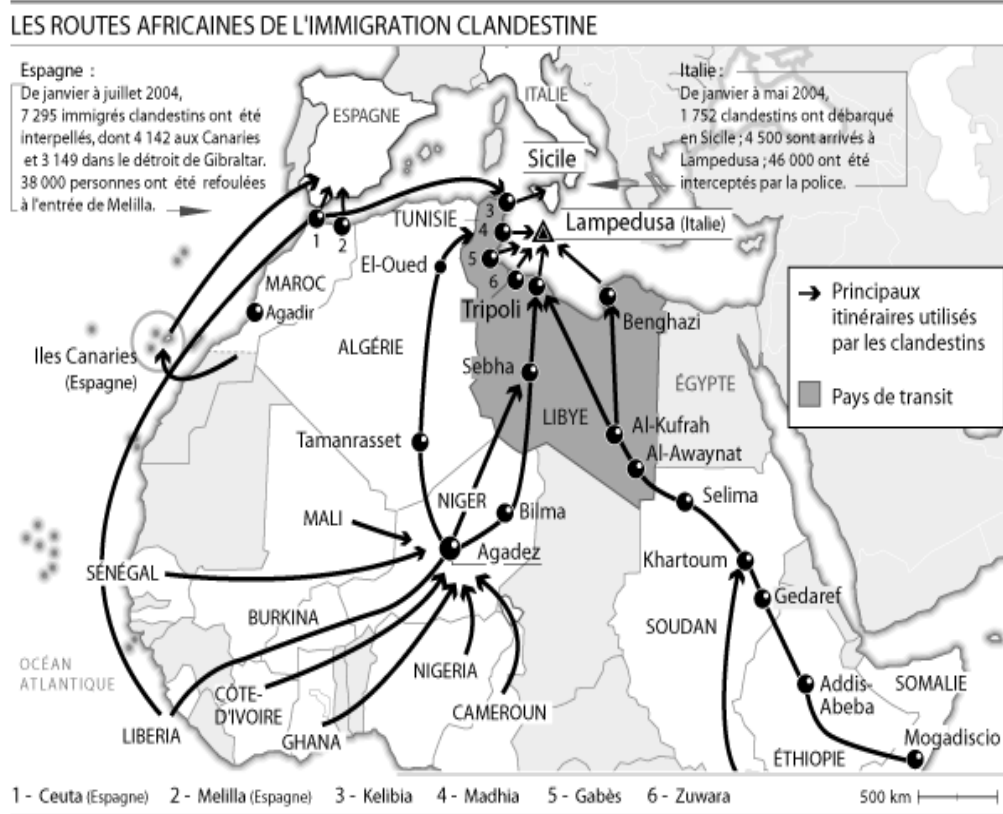
ACCORDS D'ASSOCIATION

	Début des négociations	Conclusion de l'accord	Signature de l'accord	Entrée en vigueur
<u>Turquie</u>	11/1993	3/1995	5/1995	1/1996
<u>Tunisie</u>	12/1994	6/1995	7/1995	12/1997
<u>Israël</u>	12/1993	9/1995	11/1995	6/2000
<u>Maroc</u>	12/1993	11/1995	2/1996	3/2000
<u>OLP</u>	5/1996	12/1996	2/1997	7/1997
<u>Jordanie</u>	7/1995	4/1997	11/1997	5/2002
<u>Egypte</u>	3/1995	6/1999	6/2001	6/2004
<u>Liban</u>	11/1995	1/2002	6/2002	-
<u>Algérie</u>	6/1997	12/2001	4/2002	-
<u>Syrie</u>	3/1998	12/2003	-	-

Source: MEDEA

Annexe IV

Carte illustrant le flux migratoire



Source le monde 2005